Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 48 (1984) **Heft:** 189-190

Artikel: Expressions médiévales

Autor: Roques, Gilles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399745

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EXPRESSIONS MÉDIÉVALES

A Monsieur Raymond Arveiller pour son 70° anniversaire.

1º JOUER DU PHEBÉ

Le hasard des lectures imposées par les comptes rendus m'a amené deux fois à signaler l'expression jouer du phebé (ZrP 95, 186 et 97, 445). Je crois avoir suffisamment de matériaux pour en donner aujourd'hui une présentation et une histoire. Laissons parler les attestations, organisées, autant que faire se peut, dans l'ordre chronologique.

*

Andrieu de la Vigne, *Mystère de Saint Martin*, éd. A. Duplat, Droz, TLF n° 277 (œuvre écrite en 1496 et contenue dans un ms. vraisemblablement copié la même année ; l'auteur est natif de La Rochelle et, par les hasards de ses errances, la pièce a été écrite et jouée à Seurre, Côte d'Or).

Martin passe devant un temple païen où a lieu un culte. Il invective le prêtre et les fidèles. Le prince le menace. Martin disparaît. L'indication scénique dit : « Nota qu'il fault faire que sainct Martin se perde soubz terre, puis revenir tantost aprés ». Effectivement les chevaliers de l'assistance le cherchent en vain. Le second constate :

7113 Il scet bien jouer du phebé Quant il est temps.

Un troisième surenchérit:

C'est un rustault Qui s'est montré subtil et cault 7116 Au besoing, pour sauver sa vie.

Tandis que, caché derrière eux, Martin invoque son Dieu pour ruiner le temple.

Le sens donné au glossaire « se cacher » est correct et le début d'explication étymologique, tiré de Huguet, nous paraît aller dans la direction que nous emprunterons.

*

Guillaume Tardif, *Les facécies de Poge*, éd.. A. de Montaiglon (œuvre composée ca. 1495 c'est-à-dire entre 1492 et 1498 et connue par des impressions dont les plus anciennes sont de ca. 1510 ; Guillaume Tardif, Lecteur de Charles VIII, était natif du Puy-en-Velay).

La nouvelle XXXIII, au titre explicite (Du Confesseur qui bailla son ostil en la main d'une femme qu'il confessoit), commence ainsi :

Du Confesseur, qui bailla son ostil en la main d'une femme, qu'il confessoit

Une belle jeune femme fut, ce dict Poge Florentin, laquelle luy racompta comment une foys elle avoit esté à confesse, ainsi que de coustume on y va en Karesme, que, quant elle fut devant son Confesseur, luy commença à dire et racompter tous ses péchez et, entre les aultres, comme elle avoit plusieurs foys joué du Fébé à son mary et ne luy avoit pas tousjours tenu ce que par foy luy avoit promis. Quant ce Cordelier, qui estoit ung Frère Frappart embrasé de chaleur naturelle et du desir de luxure, ouyt la confession de ceste jeune touchant luxure, il fut esmeu de la requérir, et mesmes le bras séculier luy dressa gros et royde comme ung pal de haye; si le tira hors de son repositoire...

Le sens paraît clair. Ce doit être, comme le donne le FEW 8, 393 b, s.v. $ph\varpi be$ la Lune (divinité), « commettre un adultère ». C'est d'ailleurs le seul exemple de l'expression et du mot que donne le FEW. Le texte latin du Pogge n'est pas d'un grand secours : « Cum interloquendum se viro non servasse fidem diceret » (éd. Liseux, I, 80). Il s'agit visiblement d'un enjolivement pittoresque du traducteur.

*

Olivier Maillard, *De Adventu* (Sermo VII f. 18 c. 2), éd. Paris 1500 (BN Rés. D 42 607) (Sermon prêché à la fin du 15° s. par un prédicateur très populaire, natif de Bretagne et qui se fit beaucoup entendre dans l'Ouest v. le DLF Moyen Age).

Le prédicateur invite les auditeurs à faire un examen de conscience: Faciatis phebe ad videndum quis vestrum tenet hujusmodi rancorem vel odium.

Facere phebe paraît signifier « faire examen, s'interroger ».

*

Michel Menot, *Carême de Tours*, éd. J. Nève, 108 (sermon prêché à Tours en 1508 par un franciscain peut-être beauceron, ayant fait ses études à Orléans; édition de 1525).

Un maître a chassé une jeune servante; un épouseur éventuel s'informe.

« Ecce, queritur a te: Quid tibi de illa videtur? Et taces, et inde cognoscitur qu'il y a du $feb\acute{e}$ in casu suo. Tu teneris ei de matrimonio suo et de infamia ».

L'éditeur glose les mots français par « son cas n'est pas clair » (éd. citée p. 108, n. 1, cf. aussi Huguet s.v. *phoébé* « chose obscure, difficile à comprendre »).

*

Le mistere d'une jeune fille laquelle se voulut habandonner a peché, éd. L. et M. Locey, Droz TLF n° 226 (œuvre renouvelée à plusieurs reprises et connue dans une version imprimée transmise par deux éditions, l'une de 1524-1531, l'autre de 1543).

Une jeune fille dont les parents sont ruinés invoque le secours de la Vierge. C'est Sathan qui se présente. Elle choisit de s'abandonner (c'est-à-dire de « vivre de ses charmes ») pour une petite durée. Sathan évoque le large champ des possibilités qui s'offrent à elle, gros moyne, prelat, chanoine (308-309), millourt (313) (c'est-à-dire « grand seigneur, riche courtisan » ; c'est le mot milord qui se répand à partir des années 1480, cf. TLF), gros ribaulx mariez (317), jeunes garsons vollages (321) où, dit-il,

On y trouve grans advantages, 323 Qui bien scet jouer du phebé.

Le sens paraît être « si l'on sait tromper son monde », ou bien « si l'on sait s'y prendre en galanterie ». Le glossaire donne s.v. phebé « homme

faisant le beau parleur » qui ne convient absolument pas. J'avais proposé avec circonspection « faire des cocus » dans mon c.r. ds ZrP 95, 186, en notant que le sens devait être creusé.

*

Farce nouvelle du Pasté, éd. G. Cohen, Recueil nº XIX (œuvre, probablement normande, qu'on pourrait dater des années 1520-1535, cf. H. Lewicka, Ancienne farce fr., p. 109).

Le mari soupçonneux, mais finalement crédule et couard, se fait prier pour aller inviter le curé, qu'il sait être l'amant de sa femme, à venir manger le Pasté. Son épouse rouée a longuement préparé sa demande et le presse :

Or avant,

Puisque convier le voulez, Je vous requier que tost l'allez Querir et que souppons ensemble.

Le mari en a parte commente:

217 Veci le *febe* qui s'assemble Bon gré Saint Pol et Saint Remy.

G. Cohen n'a pas compris febe qu'il invite à corriger en fable ou febve (p. 158 note). En fait il faut conserver et lire febé qui doit signifier « tromperie, adultère ».

*

Si maintenant nous organisons sémantiquement ces sens pratiquement contemporains qui couvrent les années 1496-1530, nous avons d'abord le sens de « se cacher » ds jouer du phebé (Andrieu de la Vigne), puis celui de « tromper » ds jouer du fébé a qn (Guillaume Tardif) et jouer du phebé (Mistère d'une jeune fille), de même qu'en substantif autonome dans febé « tromperie » (Force du Pasté), enfin celui de « deviner » ds facere phebe (Olivier Maillard). Il y a du febé (Michel Menot) contient l'idée de « chose à deviner, obscurité » et celle de « tromperie ».

Avant de nous tourner vers des emplois ultérieurs, cherchons l'étymologie. FEW, nous l'avons dit, place l'emploi de G. Tardif s.v. *Phæbe* la Lune (8, 393 b), sans donner d'explication. J'avais pensé au début de mes recherches à m'orienter vers des sens de *lune* tels que : *confrère de la lune* « mari trompé » (1587-1718 ds FEW 5, 447 a, expliqué par les cornes de la lune) ou encore *tenir un quartier de lune* « être un peu

fou » (fin 15° ds FEW 5, 447 a), tenir de la lune « être changeant, fou » (1512-1759 ds FEW 5, 449 b; ajouter EstDial S 211 et aussi il y a de la lune EstApologie R I, 66). Mais nul doute que s'il avait pu utiliser Huguet, Wartburg se serait rallié à l'étymologie avancée par Pasquier, qui y est citée :

(A la fête des Rois). Celuy qui est le maistre du banquet a un grand gasteau dans lequel y a une febve cachée, gasteau, dy-je, que l'on coupe en autant de parts qu'il y a de gens conviez au festin. Cela fait, on met un petit enfant sous la table, lequel le maistre interroge sous ce nom de *Phebé*, comme si ce fut un qui en l'innocence de son aage representast une forme d'oracle d'Apollon. A cet interrogatoire l'enfant respond d'un mot latin, *Domine*: sur cela le maistre l'adjure de dire à qui il distribuera la portion du gasteau qu'il tient en sa main, l'enfant le nomme ainsi qu'il luy tombe en la pensée, sans acception de la dignité des personnes, jusques à ce que la part est donnée à celuy où est la febve, et par ce moyen il est reputé roy de la compagnie, encores qu'il fust le moindre en authorité. *Recherches*, IV, 9.

Cette coutume est évoquée précisément dès la fin du 16e chez Guillaume Bouchet, cité aussi par Huguet :

L'hoste... frappe sur eux, et tous les aveugles sur luy: sa femme n'en eut pas moins, laquelle y alla vistement pour secourir son mary, vous asseurant qu'il ne falloit point dire à l'hoste n'à sa femme. Phebé, ils sçavoient bien pour qui c'estoit. 19^e Seree (III, 237).— Ils furent si bien battus qu'il ne falloit point dire, Phebé Domine, car ils sçavoient bien pour qui c'estoit. 35^e Seree (V, 94).

Nous sommes là devant une tradition, liée à la fête des Rois. Le souvenir de $Ph\varpibus$ (grec Φ oĩ β o ς , épithète d'Apollon, proprement « le Pur, le Lumineux ») mérite qu'on s'y arrête. On pourrait penser à une formule savante venue des écoliers et invocant par souvenir de l'antiquité $ph\varpibus$, au vocatif $ph\varpibe$, « l'oracle d'Apollon ». Il est sûr que cette explication a une part de vérité. Mais il faut se demander s'il n'y a pas là un vernis culturel destiné, comme souvent, à masquer, à récupérer (comme on dit maintenant) des traditions populaires. On songera qu'il s'agit de la fête des Rois. C'est bien là une fête qui plonge ses racines dans la nuit des temps. Héritière des Saturnalia romaines, c'est une fête où l'ordre social est provisoirement aboli ; un nouvel ordre se met en place, de façon éphémère (cf. aussi la fête des fous et le roi des fous). Les rois mages eux-mêmes et l'étoile qui les a guidés n'appartiennent pas au vieux fond du récit évangélique. C'est à partir des

sages, évoqués par le seul Matthieu, qu'une légende s'est progressivement édifiée où l'on a vu souvent des traces de Mithra, ou de dieu solaire (cf. A. de Benoist, Les traditions d'Europe, G/T 14, pp. 14-16; sur le succès de la religion de Mithra à l'époque du déclin du paganisme v. R. A. Turcan, Mithra et le Mithriacisme, Que sais-je, n° 1929). La forme de la galette rappellerait elle-même le soleil. Notre Phebe sentirait donc bigrement le souffre évoquant les deux forces les plus vives de résistance à la christianisation, la croyance aux oracles et le souvenir du soleil (dont le rôle bénéfique porte ombrage au Père créateur; le christianisme étant à l'inverse une religion de l'obscurité, pensons aux cryptes, aux cathédrales) (¹).

Si l'on me permet d'aller plus loin dans l'hypothèse je vois dans ce Phæbe une tentative savante et cléricale de canaliser les derniers vestiges d'une tradition populaire. Je serais même porté à localiser dans l'Ouest (Vendée, Touraine, Anjou, Poitou, etc.) le lieu de cette tradition et le berceau des emplois français de phebé/febé.

Le faisceau d'arguments qui guide cette hypothèse est le suivant. Une densité exceptionnelle d'attestations qui peuvent se rattacher à l'Ouest (Andrieu de la Vigne, Olivier Maillard, Michel Menot, Farce du Pasté), le fait que cette tradition soit mentionnée en Anjou dans le dictionnaire de Verrier-Onillon 2, 435 a ; le fait enfin que le mot febâé fém. « tromperie » survive en Vendée (v. FEW qui le sépare à tort de jouer du febé mais le place à juste titre s.v. phœbus 8, 394 a, cf. par exemple Favre, Gloss. Poitou, avec citation de La Mizaille a Tauni (1662), et Lalanne, Gloss. Patois Poitevin qui le tire d'un vocabulaire de Fontenay en Vendée). J'ajouterai que j'ai pu constater à plusieurs reprises dans mes recherches sur le vocabulaire régional de la langue médiévale que l'Ouest avait en propre une série de mots savants et en particulier je signalerai le cas, peut-être finalement assez proche, de gobelin « esprit follet » dont j'ai parlé dans La lexicographie française du 16e au 18e siècle, Colloque de Wolfenbüttel no 18, p. 87; gobelin pourrait illustrer à sa manière le cas d'une dénomination cléricale attribuée à une croyance populaire à exorciser.

⁽¹⁾ Je rappellerai aussi qu'Apollon (Apollin) est un des dieux les plus fréquemment attribués aux païens (musulmans) dans les chansons de geste, les romans et la littérature dramatique des origines à la fin du 15° s. Ne seraitce pas d'une part le signe de la longévité d'un culte populaire et simultanément, d'autre part, le besoin de rabaisser le souvenir de ce culte ?

Mais c'est encore l'étymologie qui va le plus loin pour faire disparaître dans la banalisation cette ancienne coutume. La Curne de Sainte Palaye avait relevé Phæbe (s.v.) dans Pasquier et Bouchet. Sa formulation reflète l'état d'esprit de l'érudit du 18e s. : « Phæbe : Ce mot est proprement le vocatif de Phæbus, dieu fabuleux. Il présidoit à la divination chez les païens. L'expression burlesque Phæbe domine, dont on se sert la veille des Rois comme d'une formule d'interrogation quand on veut faire un roi par sort, rappelle en quelque sorte l'idée de cette ancienne erreur ». Les termes dieu fabuleux, expression burlesque en quelque sorte, ancienne erreur, sentent la précaution oratoire de l'érudit qui veut marquer sa distance avec les faits rapportés. Il n'en reste pas moins que son explication est juste. Favre, l'éditeur de La Curne, a cru bon de marquer son désaccord et il a ajouté: « C'est là une fausse explication et une faute d'impression [notons ici le dernier mot du philologue!]. En Touraine... l'enfant dit: Fabœ domine, des fèves, monsieur ». Le brillant Phœbus, oracle et soleil, s'est métamorphosé en fève! Dernier avatar pitoyable à la fin du 19^e s., d'un dieu auquel Homère avait donné des lettres de noblesse. Mais le poète inspiré, celuilà même qui s'interrogeait : « Suis-je Amour ou Phébus ? », avait déjà affirmé à la Sibylle de Delphes (Delfica) : « Ils reviendront, ces Dieux que tu pleures toujours!».

L'histoire du français *phebé* dans lequel je vois donc le vocatif de *phebus* ne s'arrête pas après le feu d'artifice des expressions que nous avons relevées entre 1496 et 1530.

Huguet, toujours précieux, donne une nouvelle attestation de $il\ y$ a $du\ febé$:

Cholières, *Les Après-dinées*, éd. E. Tricotel II, 278 (œuvre datable de ca. 1587, composée par un Grenoblois).

Quant aux gentils-hommes martiaux, leur cas c'est de mieux fraper que bien dire; ce ne sont que petits traits de colere, qui entre les troupes militaires ne semblent que bien séantes, mais font tressaillir le sang au cœur d'une foiblette damoiselle; que si quelquesfois ils se veulent desguiser et trancher des doux, on voit aussi tost qu'ils sont masquez; ce sont des discours si mal limez, encores pis cousus, et qui s'entretiennent comme des crottes de chievre; un langage courtisan estaminé par le sas du François italianisé, muguetté de telle sorte que de cent pas à la ronde on decouvre qu'il y a du febé. Je ne parle point en clerc d'armes, je l'ay veu, et si me suis trouvé avec des damoiselles qui se lavoient la gorge des baguenauderies que leur avoient ramagé leurs

armez courtisans. Vous sçavez si elles ont l'œil au bois, il ne faut pas broncher devant elles : rien ne tombe à terre, et après je me recommande si une parole est relevée.

Le sens serait « chose obscure, difficile à comprendre » d'après Huguet. Je crois qu'il faut plutôt entendre « il y a quelque chose d'affecté, de trompeur, qui n'est pas naturel », même si la nuance d'obscurité est sous-jacente.

Le dernier témoin littéraire paraît être ce bon La Fontaine dans le conte *Comment l'esprit vient aux filles*. On sait que la niaise Lise s'est faite déniaiser par un bon père Bonaventure. Elle en conte le détail à son amie Nanette.

Lise de bout en bout,

De point en point, lui conte le mystère,

Dimensions de l'esprit du beau père,

Et les encore, enfin tout le *phébé*.

(Gds Ecrivains de la France V, 298, 113)

H. Régnier glose « histoire détaillée circonstanciée » et rapproche opportunément, même si le sens n'est pas exactement le même, de *phébus* « galimatias prétentieux ».

En est-ce fini de phebé? Pas tout à fait. Il en reste le poitevin febé et le vendéen febâé f. « tromperie » que nous avons relevés plus haut et probablement le dérivé fébêter « parler ou agir d'une façon trop libre » Jaubert Gloss. Centre. Il en reste aussi phébus passé dans la langue classique et soigneusement relevé par FEW 8, 394 a. D'abord parler Phæbus chez M. Régnier Sat. XI, 446 qui signifie « parler de façon obscure et affectée » rappelant le il y a du febé « il y a quelque chose d'obscur » appliqué aussi au langage italianisé par Cholières, comme nous l'avons vu. Selon nous, il n'y a pas de solution de continuité, le vocatif phæbe est entré dans des locutions jouer du phebé, il y a du febé, faire febé qui ont toutes pris un sens péjoratif. L'appellation avait rempli son office, Phæbus était devenu inoffensif et pouvait intervenir comme un dieu présentable, affecté toujours, bien sûr, d'une nuance péjorative.

En conclusion, je soumettrai à la sagacité et à l'indulgence de notre Maître cette nouvelle rédaction de l'article Phæbus du FEW que je lui dédie affectueusement, sachant que l'amateur des troubadours saura goûter ces rayons même s'ils sentent un peu le soufre.

PHŒBUS, dieu du soleil.

- 1. Mfr. *Phebé* (*Domine*) « nom sous lequel on interroge, lors de la fête des Rois, l'enfant caché sous la table et chargé d'attribuer les parts » (fin 16° s., Hu; Pasquier); *phœbe Domine* ('bas et burlesque' Fur 1690-Trév 1743).
- 2. Mfr. facere phebe « s'interroger, faire un examen de conscience » (fin 15° s., OMaillard); jouer du phebé « se cacher, disparaître » (1496 A de la Vigne MystSMartin), jouer du fébé « tromper (son mari) » (ca. 1495, GTardif Facécies 99), jouer du phebé « tromper son monde, donner le change » (ca. 1520, Myst. d'une jeune fille), il y a du febé « il y a de l'obscurité, il y a qch de difficile à comprendre, il y a du louche, il y a qq tromperie » (1508-1587, Hu), febé m. « tromperie, adultère » (ca. 1530, CohF 19, 217), « tromperie » (1662 ds Favre, Gloss. Poitou) (²), phébé « détail scabreux d'une affaire amoureuse » LaFont (cf. « ce qu'il y a de mystérieux ou de secret dans une affaire (style badin) » Trév 1743-1771 s.v. phæbé, « détails circonstanciés avec une sorte d'emphase (vieilli) » Li); avec chang. de genre : Poit. febé f. « tromperie », Vendée febâé (1807). Dér. Centr. fébêter « parler ou agir d'une façon trop libre ».
- 3. Mfr. phebus « grossier ; obscur ? » Mol, « agile, leste ; cruel ? » MistSQ.
- 4. Frm. parler phæbus/phébus (³) « parler d'une façon obscure et affectée (1609-Trév 1771; Régnier; Oudin 1640; Liv; Ac 1694-1762; vx ds Fér 1787; encore Chateaubriand ds TLF), sav. parlâ fébus « zézayer », Vourey parler phébus Tuaillon, parler sans phébus « parler clairement » (Hugo, Ruy Blas III, 5), donner sur le phébus « employer un style obscur et affecté » (1629, Corneille), donner dans le phébus

⁽²⁾ Le genre du mot n'est pas discernable.

⁽³⁾ Graphie *Phœbus* en 1609 Régnier et Oudin 1640 s.v. *parler* et sporadiquement jusqu'au 18° s., vedette *phebus* (Rich 1680, Ac 1694, Trevoux 1752), vedette *phœbus* (Fur 1690-Trév. 1740) sous-vedette *phœbus* (Ac. 1694-1718; Fér 1787). Pour le nom du dieu, *Phebus*, attesté dès le 13° s. à côté de *Febus*, semble seul attesté aux 14°-15° s. Aux 16°-17° on trouve presque toujours *Phebus* (Marot, Ronsard, Du Bellay, LaFontaine, Racine), très rarement *Phœbus* (Rab; 1 ex. ds Ronsard).

(Ac 1694-1935), phébus « style, langage obscur et affecté » (depuis 1658, Liv; Molière; Rich 1680-Trév 1774; Ac 1694-1935; Vauvenargues, Li; Chateaubriand, Gautier, tous les deux dans TLF), diseur de phébus « celui qui s'exprime dans un langage obscur et affecté » (Furetière, La Bruyère, tous les deux ds Liv; Proust ds LarL; Ac 1935), sentir le/son phæbus (Saint-Evremond dans Trév 1704; Gautier ds TLF), employer le phébus « se servir d'un langage obscur et affecté » (Ac 1694-1762), phébus « homme qui fait le beau parleur » (1762 Rousseau, Li).

Le latin Phœbus (grec φοῖβος « pur, lumineux (se dit de l'eau et de la lumière) », épithète d'Apollon, dieu purificateur, et employé seul comme nom d'Apollon depuis Homère) désigne Apollon (depuis Virgile) et le soleil (depuis Horace). C'est vraisemblablement en tant que dieu oraculaire (et solaire) qu'il est emprunté, au vocatif, lors de la fête des Rois (1). De là des emplois figurés d'abord dans des locutions, puis en substantif autonome (2). Le nominatif du nom propre a été emprunté comme nom du dieu soleil (v. Fébus ds les Tables des noms propres de Langlois et de Flutre; cf. encore Froissart; Villon; Trepp; Mol; Prières Rézeau; — on ne le trouve que très rarement pour désigner un dieu sarrazin (Pacience Job M) alors qu'Apolon/Apolin est usuel en ce sens de la Chanson de Roland à la fin du 15e s.) et aussi comme surnom (au 14e s. Gaston III, comte de Foix, surnommé Fébus, à cause de son éclatante beauté et de sa chevelure blonde ; au 15e Flutre Table s.v. et Molin qui désigne ainsi Maximilien, appelé aussi Apollo; il est aussi utilisé comme adj. dans un sens peu clair par Molin (3). A partir de (2) et des nuances d'obscurité et de tromperie qu'avait pris phebé (4), il forme des locutions péjoratives (4), d'où l'on tire aussi un emploi en substantif autonome.

*

2º METTRE LA MAIN A LA PASTE

J'ai souligné à deux reprises dans mes comptes rendus les premières attestations que j'avais rencontrées de remettre les mains en paste (ZrP 99, 194) et de mectre la main a la paste (ZrP 98, 217), que le FEW 7, 745 a ne connaît qu'à partir de la fin du 15^e (GuillAlexis); Rey-

⁽⁴⁾ Cf. déjà Littré s.v. phébé ('mot vieilli, répondant à phébus').

Chantreau pour leur part n'ont que des matériaux très modernes où ils confondent avoir la main à la pâte et mettre la main à la pâte. Voici mes matériaux :

L'Hystore Job, éd. J. Gildea, 114 (ca. 1300).

A la fin d'une petite digression sur la crainte de Dieu, le poète reprend le fil de son introduction

114 Mais remettons les mains en paste En revenant a no pourpos

Le poète qui est en fait un traducteur, s'est écarté quelque peu de son modèle latin. Ces deux vers servent à la fois à marquer un retour au texte latin et au personnage central de son récit, Job. On pourrait traduire : « reprenons notre entreprise ».

*

Philippe de Mezières, *Le Songe du Vieil Pelerin*, éd. G.W. Coopland, II, 300, 468 (1389).

Beau Filz (= Louis d'Orléans, frère cadet de Charles VI), dist la royne Verité, nous veoyons bien ta bonne voulenté, qui devant mon pere sera reputee pour œuvre, mais que tu mectes la main a la paste, dont le pain soustiendra le jeune Moyse (= le jeune roi Charles VI) quant il sera travaillié es grans estours des batailles perilleuses.

L'emploi de la locution est ici renforcé par un emploi en métaphore filée (cf. pain). On pourrait traduire : « tu fasses en sorte de soutenir . . . ».

Michault Taillevant, Passe Temps, 260, éd. R. Deschaux (1440).

260 Qui ne met la main a la paste
A lui pourvoir en temps decent,
Porter en fault au four la paste

Metre la main a la paste $a+\inf$ enf. « faire tous ses efforts pour ». Noter aussi Porter en fault au four la paste « subir les conséquences fâcheuses de ses erreurs » (1409-Oudin 1660 ds FEW 7, 745 a, cf. aussi Gdf 6, 32 b; l'exemple du Jouvencel se lit maintenant dans l'éd. L. Lecestre I, 127).

*

Pierre Chastellain, Temps recouvré, 1068, éd. R. Deschaux (1454).

Le poète se lamente sur la corruption générale.

Est il pape, empereur ne roy Qui mesme les autres apaste, Ne Prince aussy qui en desroy 1068 Ne mecte la main a la paste?

« qui dans le désordre ne s'active aussi d'y contribuer ».

*

Guillaume Alexis, Dialogue du Crucifix et du Pelerin, éd. Piaget et Picot, III, 61 (1486).

Jésus-Christ incite le Pèlerin à le suivre.

Te souvienne que le Psalmiste dist : « J'ayde a celluy qui a courage et bon vouloir et qui fait ce qui est en luy ». Mais plusieurs sont lassez et vains qui *mettent les mains a la paste*, promettans faire merveilles, et puis retournent arrière et faillent au besoing.

« qui entreprennent quelque chose en promettant de faire merveille » plutôt que « qui font eux-mêmes qch » (d'après FEW 7, 745 a).

*

Henri Estienne, Apologie pour Hérodote, éd. P. Ristelhuber, II, 120 (1566).

Il (= Hérodote) nous parle d'une roine qui mettoit les mains à la paste. Je ne di pas, mettoit les mains à la paste, en la façon qu'on use de cette manière de parler pour s'entremesler du ménage, mais les y mettoit réalement et de faict.

C'est cet exemple qui est relevé par La Curne sous la forme erronée mettre la main à la paste et qui est passée de là dans FEW 7, 745 a avec le sens de « faire qch soi-même ». En fait il y a chez Estienne jeu sur les deux sens, le sens propre et le sens figuré de « faire soi-même le travail ». La locution sera enregistrée dans la lexicographie à partir de Cotgrave 1611 s.v. main, mettre la main à la paste « aider, assister ; faire avancer » puis ds Oudin 1640 « aider à travailler, travailler soy mesme à ses affaires » (cf. encore Rich 1680 « aider les autres à travailler ; contribuer de ses forces à faire qch » ; Fur 1690 « travailler à faire la cuisine ; contribuer pour sa part à faire réussir qq affaire » ; Ac 1694 « aider à faire la cuisine, aider à faire la besogne de la maison »).

Cet inventaire des attestations que j'ai relevées montre d'abord que cette expression est ancienne en français. Le dictionnaire des Expressions et Locutions figurées de Rey-Chantreau, souvent excellent, s'est complètement trompé dans son historique en croyant qu'elle dérive de avoir la main à la pâte « avoir qq bon emploi où l'on peut bien faire son profit » Le Roux (antérieurement sous la forme proverbiale quand on a la main à la pâte, il en demeure quelque chose aux doigts « quand on manie l'argent on a presque toujours quelque profit pour soi » depuis Fur 1690 cf. aussi Ac 1694 ; d'où avoir la main à la pâte « être en train de faire, de distribuer qch » depuis Ac 1694) par un cheminement menant de pâte « aliment savoureux » à « matière difficile à travailler ». En fait l'expression mettre la main à la pâte est bien antérieure à avoir la main à la pâte. D'autre part les nuances de sens en sont très variées, le sens moderne n'apparaissant pas véritablement avant 1566. Antérieurement l'expression insiste davantage sur le début ou la reprise opiniâtre d'une action, d'une entreprise que sur le fait qu'on y paie de sa personne. Enfin, quoi qu'il en soit, pour ce qui est de la lexicographie, vous êtes, cher Maître, de ceux qui ont mis la main à la pâte pour nous confectionner de savoureux gâteaux.

Nancy.

Gilles ROQUES